

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Jarville-la-Malgrange (54140)

Réponses de Vincent Matheron, au nom de la liste « Demain Jarville »

– le 19/02/2020 à 23:57 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

L'objectif sera de porter un plan vélo cohérent, complet et sans coupures au NIVEAU METROPOLITAIN, basé sur un travail exhaustif au niveau de la voirie et comprenant des objectifs clairs et argumentés des flux cyclables à atteindre.

Ce plan comprendra :

- Les modalités d'application dudit plan : comité de suivi, un planning prévisionnel, affichage des ambitions à atteindre en terme de part modale
- les moyens alloués à la réalisation des aménagements
- la liste des documents qui feront référence (Exemple : le guide des aménagements cyclables de "Paris en Selle") afin d'éviter l'écueil d'une charte locale bien trop permissive.

Le précédent plan vélo date de 2008 et n'a pas été révisé depuis. Les enjeux climatiques et les attentes des usagers sont tels aujourd'hui qu'il est indispensable de prendre le vélo au sérieux et de lui offrir des aménagements dignes. Nous porterons ce message à la Métropole et auprès des habitants. Nous ambitionnons de faire de Jarville une ville cyclable, au delà de l'aménagement en bord de canal, en réfléchissant avec les habitants aux besoins de sécurisation de la pratique sur les grands axes et à la diminution de la vitesse et du trafic sur les rues résidentielles.

Action n°2 : je suis indécis-e

Affecter [au moins 10%] du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous souhaitons mettre en place un conseil coopératif et un budget participatif pour associer les habitants et les associations aux grands projets. Les sujets des mobilités et du développement du vélo feront partie des opportunités ouvertes. Le pourcentage du budget participatif sera à déterminer au début du mandat avec une évolution annuelle possible.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Le responsable vélo aura des compétences au sein de la municipalité suffisamment importantes pour porter le plan vélo sans difficulté, notamment, sa mission aura le même poids que les autres délégations, transports ou voirie par exemple.

Il sera le représentant de la ville auprès de la métropole.

Nous souhaitons nommer un élu municipal référent vélo, y adjoindre un agent territorial référent.

Par ailleurs, le conseil coopératif jouera le rôle du comité vélo.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Principalement : Les liaisons Est/Ouest qui sont insuffisantes depuis l'interdiction de circuler et la chasse aux vélos sur la plate-forme du tram/trolley-bus guidé de la métropole L'objectif sera de résorber les très nombreuses coupures persistantes dans le réseau cyclable aujourd'hui embryonnaire.

Subsidiairement les grands axes nord sud qui sont aujourd'hui encore insuffisamment praticables

Nous souhaitons sécuriser la pratique du vélo particulièrement sur les grands axes (rue de la République, avenue de La Malgrange, avenue Général De Gaulle, Avenue Léon Songeur notamment).

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : des la Gares de la Métropole aux principaux centres villes des communes de la métropole, et vers les véloroutes entrantes et sortantes de la métropole.

Nous souhaitons valoriser, sécuriser et entretenir les aménagements cyclables aux abords du canal qui permettent de relier Jarville aux communes voisines. Nous souhaitons également un aménagement d'une piste cyclable en rive gauche du canal en amont du Collège Albert Camus.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines en soutenant auprès de la métropole une direction vélo forte et indépendante.

Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux projets d'urbanisme prévus sur la métropole.

Maringer, Alstom, La requalification des provinces à LAXOU ou le NPNRU du quartier des Nations sont autant d'opportunités offertes à la métropole d'améliorer substantiellement la qualité perçue des aménagement cyclables en faisant enfin un aménagement de qualité.

Pour tout projet d'urbanisme ou de requalification urbaine, nous souhaitons accorder une place importante au vélo pour permettre aux cyclistes d'y circuler en sécurité et de rejoindre les axes de circulation

Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. poursuivre les initiatives précédentes initiées à la fin de la mandature précédente.

Nous inviterons la Métropole à prendre des engagements fermes en la matière (ex. : franchissement des ponts SNCF).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. S'inspirer de l'exemple de Gand qui a su porter un plan de restructuration ambitieux et efficace pour un budget réduit.

https://www.rtb.be/info/belgique/detail_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696

Dans les zones résidentielles, nous créerons des zones de rencontre et penserons les aménagements pour éviter le trafic de transit.

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

S'inspirer de l'exemple rafraîchissant de la ville de GAND qui en 2017 a complètement repensé son plan de circulation pour le plus grand bénéfice de ses citoyens.

Réduire le ratrunning dans les rues de la Métropole :

<https://bicycledutch.wordpress.com/2015/12/15/how-to-prevent-rat-running/>

https://twitter.com/Orett_/status/1172982263035965440

Nous engageons à redéfinir le plan de circulation et de stationnement, en classant les zones résidentielles en zones 20 ou zone 30 et en développant le stationnement alterné pour ralentir la vitesse de circulation.

Action n°12 : je suis indécis·e

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Dans un premier temps autour du cœur historique de Nancy, qui correspond peu ou prou au périmètre sauvegardé de la ville.

Puis dans les centres des autres communes de la métropole.

Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Dans le cas de particulier la Métropole de Nancy, Les rues sont particulièrement étroites, comparées aux autres villes françaises. Y implanter plus de 2 voies de circulation est très contraignant et offre une place disproportionnée au trafic automobile. La réduction du nombre de voie permettra d'apaiser le trafic automobile et de donner de la place aux autres usagers de l'espace public.

La seule rue qui dispose de ce type d'aménagement est la rue Léon Songeur, nous réfléchissons à y aménager un espace pour les mobilités douces en réduisant les voies laissées à la voiture.

Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Particulièrement devant les écoles dès le début de la nouvelle mandature, puis dans les quartiers résidentiels de la Métropole.

Action n°15 : je suis indécis·e

Transformer en zone piétonne Le cœur de ville, qui correspond à la première ZFE de la Métropole (cf action 12)..

Action n°16 : je suis indécis·e

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Une partie des écoles de la commune est située sur des axes de circulation majeurs, il est difficile d'y interrompre la circulation. Nous réfléchissons néanmoins à des projets d'animation pour inviter les parents et leurs enfants à venir à pied ou en vélo en accompagnant ces animations par l'interdiction de l'arrêt des voitures en double file.

Action n°17 : je suis indécis·e

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Contrairement à la politique de la précédente mandature qui a choisi de favoriser l'usage de la voiture unipersonnelle dans la Métropole en optant pour une politique favorable au parking en ville, il s'agira de favoriser les transports publics et surtout l'usage du vélo pour les déplacements des citoyens.

Nous porterons une réflexion sur les modalités de stationnement.

Action n°18 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Nous devons valoriser le parking relais Gabriel Fauré et le parking relais de la Gare de Jarville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°19 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre historique, mais aussi et surtout dans les quartier périphériques qui ont encore la chance de disposer de commerces de proximité, boulangerie, épicerie, primeurs
comme par exemple aux trois maisons ou BvD d'Haussonville, ce dernier qui malgré la récente réalisation d'une piste cyclable n'offre que peu de stationnement vélo.

Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Installation de même de stationnements vélos devant les collèges et lycées, et aussi aux portes des universités et à ARTEM

Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

A mettre en œuvre systématiquement.

Action n°22 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°23 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°24 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous pourrions porter la réflexion sur l'ouverture d'une plateforme logistique sur Jarville, à proximité des voies d'accès routières, pour approvisionner en vélo-utilitaires Nancy et la Métropole par le Sud.

Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Soutenir notamment les ateliers vélos participatifs et solidaires en reconnaissance de leur rôle moteur dans la promotion du vélo.

Nous souhaitons que des initiatives associatives ou privées puissent voir le jour dans la commune, que ce soit pour des services de réparation ou d'auto-réparation (comme l'atelier Dynamo), des associations de promotion du vélo (comme EDEN). Nous souhaitons également développer une activité vélo-école qui permettrait de faciliter le changement de comportement par un apprentissage du vélo en ville.

Action n°26 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. Réorganiser la maison du vélo en la faisant évoluer vers un STATUT ASSOCIATIF rassemblant collectivité, associations et citoyens pour qu'elle soit administrée et que son programme d'activité soit construit de manière coopérative.

Nous soutiendrons cette démarche auprès de la métropole

Promouvoir une culture vélo

Action n°27 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Nous porterons par ailleurs la réflexion sur l'acquisition de Vélo's Cool, la création d'un projet de vélo bus et des animations de vélo école. Nous porterons dans nos établissements le "savoir rouler" qui sera rendu obligatoire par la loi LOM en nous appuyant sur les associations jarvilloises et métropolitaines.

Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Chiche!

à vélo et à pieds!

Action n°29 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous réfléchirons à la possibilité de choisir le vélo ou le vélo utilitaire lors de chaque renouvellement dans le parc automobile.

Action n°30 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Permettre aux associations de prendre part à l'ORGANISATION de la FÊTE du VÉLO, de la journée sans voiture, et de tout autre évènement mettant en lumière le vélo, en les plaçant comme partenaire de la collectivité et en leur permettant de jouer un vrai rôle dans l'organisation et dans l'animation de ces manifestations.

Nous le ferons dans le cadre d'animation ou d'évènement portés par la commune et nous souhaitons prendre également part à l'organisation des évènements portés par la métropole.

Action n°31 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Nous souhaitons donner une vraie place au vélo en créant un meilleur partage de la rue entre tous ses usagers. Pour accompagner cette démarche, nous souhaitons associer les associations et les habitants à travers un conseil coopératif "vélo" qui sera chargé de réfléchir aux besoins, d'y étudier les contraintes et les opportunités et qui participera à la décision sur les aménagements et équipements à prévoir. Les élus référents vélos ou siégeant à la métropole seront également leurs porteparole au Grand Nancy, qui dispose de la compétence mobilité.